

Ose!

le conservatoire

STAGE DE DANSE

**STAGE
OUVERT À TOUS
DE 6 À 15 ANS
TOUS NIVEAUX
30 EUROS**

**CLASSIQUE,
CONTEMPORAINE,
JAZZ ET HIP-HOP**

DU 6 AU 8 AVRIL 2020

INSCRIPTION JUSQU'AU 25 MARS

**CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT RÉGIONAL**



© L. Pagès

f | www.conservatoire-cergyponoise.fr



Stage de danse du 6 au 8 avril 2020 Bulletin d'inscription Date limite le 25 mars

STAGIAIRE

Nom

Prénom

Date de naissance : Age :

LA DANSE ET VOUS...

Nom de l'école ou association de danse :

Nom du ou des professeurs de danse :
.....
.....
.....

Nombre de cours que vous avez dans votre école par semaine

Hip-hop : Classique : Jazz :

Contemporaine : Autre :

RESPONSABLE LÉGAL

Nom – prénom du responsable légal

Adresse.....

Ville/code postal.....

Téléphone :

E-mail (en majuscules) :

PROGRAMME DU STAGE À CHOISIR EN FONCTION DE L'ÂGE : Merci de remplir les choix de discipline de l'enfant en vous référant au tableau ci-joint. Plusieurs cours sont possibles dans le même niveau

Initiation à la danse (6 à 7 ans)

Découverte des trois disciplines : lundi : contemporain, mardi : classique et mercredi : jazz

Cours 8 à 9 ans (niveau 1)

classique contemporaine jazz Hip-Hop

Cours 10 à 12 ans (niveau 2)

classique contemporaine jazz Hip-Hop

Cours 13 à 15 ans (niveau 3)

classique contemporaine jazz Hip-Hop



Stage de danse

du 6 au 8 avril 2020

Informations pratiques

→ Inscriptions

Date limite d'inscriptions le 25 mars.

Nous vous confirmerons par mail votre participation avant le 1^{er} avril.

Joindre au dossier un certificat médical (si votre enfant n'est pas danseur au CRR)

→ Frais d'inscriptions

Un chèque d'un montant de 30 € (à l'ordre du Trésor Public) est à joindre avec le bulletin d'inscription. Il est non remboursable en cas de désistement. À partir du niveau 1, les enfants peuvent choisir plusieurs disciplines de leur niveau sans frais supplémentaires.

→ Horaires et lieu du stage

Le stage a lieu du lundi 6 au mercredi 8 avril, de 10h à 18h dans les locaux du Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise. Vous trouverez ci-dessous le planning des cours, les horaires devront être respectés.

→ Tenue vestimentaire

- Pour le classique : chaussons demi-pointes, tenue près du corps (justaucorps de préférence)
- Pour le contemporaine et jazz : pieds nus, tenue près du corps et confortable
- Pour le hip-hop : tenue confortable et port de baskets aux semelles propres, **spécifiques à la pratique de sport en salle.**
- Cheveux attachés
- Bouteille d'eau

→ Photos

Le conservatoire prendra des photos durant le stage pour publier sur son site ou facebook. Une fiche d'autorisation de droits à l'image est à compléter et à joindre à la fiche d'inscription.

Documents à retourner à l'adresse suivante :

CRR de Cergy-Pontoise
Stage de danse avril 2020
CS 80309 – 95027 CERGY-PONTOISE cedex

Contact :

Sabine LACOMBE / Sylvie DELAMOTTE
Tel : 01 34 41 42 53
E-mail : crr@cergypontoise.fr
Objet du mail : stage de danse avril 2020

Planning du stage de danse du 6 au 8 avril 2020

* Attention disciplines mêmes horaires = choix à faire

10/03/2020

NIVEAUX	Lundi 6 - Mardi 7 - Mercredi 8 avril			
	DISCIPLINES			
INITIATION 6-7 ans	CLASSIQUE	JAZZ	CONTEMPORAIN	
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	
	10H-11H	10H-11H	10H-11H	
	STUDIO BÉJART	AUDITORIUM	AUDITORIUM	
NIVEAU 1 8-9 ans	CLASSIQUE	CONTEMPORAIN	HIP-HOP	JAZZ
	11H-12H15	13H15-14H30*	13H30-14H45*	15H-16H15
	STUDIO BÉJART	THÉÂTRE DES ARTS	GYMNASE LES MARADAS salle du bas	THÉÂTRE DES ARTS
NIVEAU 2 10-12 ans	JAZZ	CLASSIQUE	CONTEMPORAIN	HIP-HOP
	11H-12H30	13H-14H30	14H45-16H15*	14H45-16H15*
	AUDITORIUM	STUDIO BÉJART	AUDITORIUM	GYMNASE LES MARADAS salle du bas
NIVEAU 3 13-15 ans	CONTEMPORAIN	JAZZ	CLASSIQUE	HIP-HOP
	11H-12H30	13H-14H30	14H45-16H15	16H30-18H
	THÉÂTRE DES ARTS	AUDITORIUM	STUDIO BÉJART	GYMNASE LES MARADAS salle du bas



Autorisation d'utilisation de mon image

Stage de danse 6-7-8 avril 2020

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, (responsable légal pour le mineur)

.....
Nom Prénom de l'élève :

.....
Adresse complète :

.....
Email :

.....
Téléphone :

Cocher votre choix :

N'autorise pas la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP), à utiliser mon image.

Autorise gracieusement la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) :
Hôtel d'agglomération - Parvis de la Préfecture - BP 80309 - 95027 Cergy-Pontoise Cedex,

à fixer ou faire fixer, reproduire et publier/diffuser mon image (photo et/ou vidéo) pour son utilisation dans le cadre exclusif des actions de communication de l'agglomération.

Les photos ou vidéos prises dans le cadre des activités du Conservatoire, pourront être utilisées notamment sur les supports suivants :

- dans le magazine « 13 Comme 1 » de l'Agglomération de Cergy-Pontoise
- sur les sites internet du Conservatoire (www.conservatoire-cergy-pontoise.fr) et de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (www.cergypontoise.fr).
- dans le cadre de la diffusion à titre gracieux des DVD support de vidéo des activités du CRR auprès des partenaires institutionnels de l'opération.
- et pour toute campagne d'information publique de l'Agglomération de Cergy-Pontoise.

La CACP s'engage à ce que mon image ne fasse l'objet d'aucune utilisation dans un cadre commercial et s'interdit de procéder à une exploitation de mon image susceptible de porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation.

La présente autorisation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la signature de l'autorisation.

À l'issue de cette période, la Communauté d'Agglomération s'engage à ne plus utiliser ou reproduire mon image, objet de la présente autorisation.

Pour toute utilisation envisagée sur un autre support de communication que ceux mentionnés de l'agglomération dans la période des 5 années, la Communauté d'agglomération s'engage à me contacter pour m'en demander l'autorisation écrite préalable.

L'Agglomération de Cergy-Pontoise s'engage par ailleurs à respecter la qualité et l'intégrité des images photo et/ou vidéo qui me concernent en cas de recadrage et à toutes les étapes de tournage et de montage.

Fait à, le

Signature de la personne photographiée
ou du responsable légal pour le mineur